SORTIE D'HIVER DU CLUB TAURIN LOU FERRI

P 15

n° 10
Février 2023

ENTRE-VIGNES

La feuille

LE JOURNAL DE SAINT-CHRISTOL ET VÉRARGUES

LE RÉVEILLON DU JOUR DE L'AN

P 15

entre-vignes.fr Commune Entre-Vignes

EDITO

Chers Concitoyens,

Il est de tradition de commencer une année en faisant le bilan de l'année écoulée tout en vous présentant les projets qui vont prochainement voir le jour.
En 2023, nous ne dérogerons pas à la règle !

En dépit de périodes encore assez fragiles, l'année 2022 a été celle de l'espoir et du retour à la vie sociale. Les associations ont pu retrouver une activité quasiment normale et c'est ainsi un bon nombre de manifestations et d'animations qui ont eu lieu sur notre commune. Nous les remercions pour leur engagement et leur dynamisme.
Notre objectif principal dans cette période mouvementée est d'essayer de maintenir le bon niveau de notre service public destiné à enrichir votre quotidien. Nous y sommes FERMEMENT ATTACHES et nous continuerons à mener des actions en faveur du climat, d'impulser une politique dynamique au profit de notre jeunesse et de maintenir notre soutien auprès de nos anciens.
Nous savons, avec l'équipe municipale, que vous êtes nombreux à apprécier notre volonté de cultiver le « **Bien Vivre Ensemble** ».
Pour tout cela, je suis satisfait :

- Que nous ayons tracé ce nouveau chemin…
- Que nous ayons anticipé les difficultés financières qui touchent aujourd'hui toutes les collectivités.

Nous sommes heureux qu'une « évidence » conseillée, une confiance actée dès Mars 2020, se confirme par des avancées concrètes depuis 4 ans au sein de la 1ère commune nouvelle de l'Hérault : L'**aire de remplissage** et lavage de machines agricoles, l'**extension des jardins familiaux**, l'aire de loisirs « **Les platanes** », le **distributeur de billets**, la **voie douce**, le **foyer à Vérargues**, la médiathèque « **La maison du Bailli** » à Saint-Christol…

Depuis 2019, notre trajectoire financière est constante et nous a permis de travailler et de valider sereinement nos divers projets structurants.
En maniant prospective et anticipation, nous avons approvisionné et stabilisé notre autofinancement ; nos budgets de fonctionnement successifs sont solides. Nous devons maintenir cet équilibre malgré les nouvelles contraintes imposées, principalement par le plan de sobriété et la baisse des dotations de l'état. C'est à cette condition impérative que nous pourrons maintenir le renforcement de nos services à la population annoncé dans notre Plan Pluriannuel d'Investissement 2022/2026.
Afin d'assurer cette juste proportion, il est de notre devoir de réagir en élus responsables, en citoyens responsables, et nous adapter à ces différentes contraintes pour appréhender au mieux tous ces changements. Ces impératifs restent au cœur de nos préoccupations et de nos actions.
Nous avons déjà anticipé dans le domaine Energétique, en limitant la durée d'allumage de l'éclairage public et nous poursuivrons, au fil de nos chantiers, le remplacement de notre éclairage traditionnel par de l'éclairage LED. Nos deux courts de tennis seront ciblés par cette transformation complète dans les semaines à venir.

Nous poursuivons des travaux d'expertise et de réhabilitation de certains bâtiments qui passeront nécessairement par des mises en conformité et des renforcements structurels plus vertueux et économes.
D'autres solutions sont à l'étude comme le possible déploiement d'une Gestion Technique Centralisée appelée plus techniquement GTC. Elle concernerait nos bâtiments dans l'optique d'une consommation contrôlée et une gestion au plus près de nos utilisations et occupations d'espaces.
La désimperméabilisation de certaines surfaces au sol pourra également être envisagée, elle renforcera la réduction de nos consommations tout en favorisant la biodiversité.
Nous sollicitons tous les usagers de nos locaux, aux élus, agents, enseignants, associations et tout autre ayant droit, à faire preuve de civisme et de rigueur, à être exemplaire dans l'utilisation des bâtiments.

Très prochainement, un dossier important va débuter sur Entre-Vignes afin d'uniformiser les **PLU** (plan local d'urbanisme) de Vérargues et Saint-Christol. Ce PLU commun, révisé, permettra d'appliquer les mêmes règles d'urbanisme sur nos deux communes déléguées, renforçant ainsi notre unité architecturale.
Concernant nos services à la population, notre commune conforte son positionnement très intéressant. En effet, les taux de fréquentation de l'**Agence Postale Communale** avec son îlot numérique en accès libre sont élevés. Notre **DAB** (distributeur automatique de billets) l'unique dans un rayon de 10 Km et plus récemment notre nouvelle **médiathèque**, confirment nos choix opportuns et nos priorités faites en faveur du renforcement et de l'installation de ces services. Les retours de satisfaction sont très bons de la part de nos nombreux usagers. Ces offres de proximité bénéficient aux administrés locaux mais aussi aux utilisateurs résidant au-delà de notre commune, je veux parler de notre bassin de vie immédiat. Il n'est d'ailleurs plus à prouver qu'Entre-Vignes profite d'une situation géographique très intéressante dans l'axe Nord/Sud de notre canton. Notre classification en « Pôle d'équilibre » par le nouveau **SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale) confirme l'ensemble de ces constats et cette réalité de terrain.

Sur ces visions partagées de mutualisation et d'efficience, je soulignerais à nouveau, les relations constructives et positives que nous entretenons avec nos communes voisines.
Portés par des besoins similaires, le regroupement de nos forces à travers nos divers syndicats ou nos partenariats, permettent d'assumer ensemble des charges lourdes d'investissement et de fonctionnement tout en assurant des services de qualité.
Cette même trajectoire, doit et se renforce sur notre intercommunalité qui se veut ambitieuse et dynamique. La Communauté des Communes du Pays de Lunel a validé son Plan Pluriannuel d'Investissement 2021-2026.
Les élus du territoire ont défini ce PPI sur 3 axes prioritaires : services à la population, développement économique et transition écologique.

Ce sont 45 M€ qui seront investis dans cette période. Les services à la population y représentant 22.7 M€.
Cet axe lié aux services à la population prévoit principalement :

- **Un complexe aquatique intercommunal**. Ce projet sera conçu selon une approche architecturale et environnementale innovante.
- **Un ALSH intercommunal** : en complément des 5 accueils déjà existants sur le territoire et pour répondre à la dynamique territoriale en matière de petite enfance et jeunesse, un accueil de loisirs va être créé au Nord du Pays de Lunel.

Au niveau de la commune, les montages et les phasages des différents projets se poursuivent. Ils seront dimensionnés et actés progressivement.
Le financement de ces investissements sera principalement assuré par l'autofinancement prévisionnel (conforté par quelques cessions foncières), le recours à l'emprunt et les subventions si importantes et attendues de nos différents partenaires.

Ensemble, façonnons le présent pour qu'il devienne ce que nous espérons…
Un monde de paix, de justice et de fraternité.
Que 2023 soit efficace dans l'avancée et la concrétisation de vos et de nos projets.
Que 2023 soit douce pour vos familles et vos proches.
Je vous souhaite une santé de fer et d'être entouré de tous ceux qui vous sont chers. Je vous souhaite de vous épanouir encore et toujours plus, dans notre magnifique commune et sur notre territoire rayonnant.

Jean-Jacques ESTEBAN, maire d'Entre-Vignes

Sommaire

4 • INFOS UTILES
4 • DU CÔTÉ DE SAINT-CHRISTOL
5 • DU CÔTÉ DE VÉRARGUES
6 • INFORMATIONS MUNICIPALES
11 • FOCUS DU MOIS
• Nos auteurs locaux
12 • CULTURE & PATRIMOINE
• Le Cycle Romantique
• Résultat du concours photo
14 • INFOS ASSOS
19 • TRIBUNE CITOYENNE

La feuille d'Entre-Vignes
N° 10 - février 2023
Directeur de la publication : Jean-Jacques Esteban
Comité de rédaction : Pôle communication municipal
Crédits photos et illustrations : Anaïs RUY BERGEON, Sandra FRUS, Les Amis de la Baragogne, Cédric WERMEISTER, Sylvie DEVOT, Cloé APARICIO, Jean-Maurice MARTIN, Martine SENDRA, Vincent GROS, Virginie OLIVIER, Mila COMBE
Charte graphique et maquette : Sandra Frus www.sfrus.com
Impression : Mairie - **Tirage :** 1000 exemplaires **ISSN :** en cours
L'ensemble des informations de ce magazine est valable au jour de sa mise en page.

ENTRE-VIGNES
entre-vignes.fr
Commune Entre-Vignes

DU CÔTÉ DE SAINT-CHRISTOL

Marché de Noël

Le dimanche 18 décembre c'était l'effervescence sur la place des Chevaliers de Malte. Près d'une trentaine d'exposants étaient installés, malgré le froid, glacial...

La visite de la Baragogne, du père Noël et son lutin sur le marché

INFOS UTILES

Vous pouvez faire vos démarches dans l'un ou l'autre des accueils mairie des communes déléguées, quel que soit votre lieu de résidence.

mairie@entre-vignes.fr
Affaires sociales :
ccas@entre-vignes.fr

Mairie à Vérargues

Rue du château d'eau
Tél : 04 67 86 00 50
Ouverture :
- Lundi : 14h à 19h
- Mercredi : 14h à 17h
- Vendredi : 9h à 12h, *permanence urbanisme sur RDV*

En cas de nécessité de contacter un médecin au cours du week-end, n'hésitez pas à composer le 15 où un opérateur saura vous aiguiller au mieux selon vos besoins.

paysdelunel.fr

Communauté de Communes du Pays de Lunel

entre-vignes.fr

Commune Entre-Vignes

Agence postale communale numérique à Saint-Christol MAIRIE & POSTE

159, avenue de la bouvine
Tél : 04 67 86 01 09

Ouverture POSTE :
- Tous les jours : 9h à 12h /16h à 18h30
- Samedi, semaines paires : 9h à 12h

Ouverture MAIRIE :
- Tous les jours : 9h à 12h
- Lundi, mercredi, vendredi : 16h à 18h30
- Samedi, semaines paires : 9h à 12h

Médiathèque à St-Christol

Maison du Bailli, rue du marché
Tél : 04 67 86 72 57
bibliotheque@entre-vignes.fr
Ouverture :
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h à 18h30
- Mercredi : 9h à 12h

Forum des Associations

Le samedi 10 septembre le forum des associations s'est déroulé en matinée sous un beau soleil et des températures encore estivales. L'après-midi la 2ème édition des Olympiades d'Entre-Vignes a remporté un franc succès.

Epreuve des Olympiades

Lâcher de ballons pour les espaces sans tabac

Inauguration des Espaces sans tabac

Commémorations du 11 novembre

Chaque année, c'est un double hommage que notre commune rend à nos combattants tombés pour la France lors de la guerre de 1914-1918.

Monument aux morts, cimetière à Saint-Christol

DU CÔTÉ DE VÉRARGUES

Cérémonie des Vœux, le retour

Après deux ans sans, la salle des fêtes de Vérargues affichait complet ce samedi 14 janvier pour la cérémonie des vœux à la population.

L'occasion pour Monsieur le Maire de revenir dans les grandes lignes sur le contexte général, les projets aboutis et ceux encore à peaufiner. Son propos positif et engageant, illustré par une plaisante vidéo, a été attentivement écouté.

Entouré d'une grande partie des membres du conseil municipal, il a offert la parole à son homologue lunellois **Pierre Soujol**, lequel en a profité pour diffuser quelques informations globales concernant le territoire.
Ce sont ensuite certains adjoints et délégués de la municipalité qui se sont exprimés sur l'état d'avancement de projets phares comme la construction de la crèche, la programmation concernant le théâtre des arènes, le futur pôle médical, la modernisation des réseaux ou encore la traversée de Saint-Christol.

L'exercice s'est achevé sur une touche moins formelle avec la mise à l'honneur de deux habitants d'Entre-Vignes à savoir **Émilie Attanasio**, pour son titre de championne du monde de cross Triathlon ainsi qu'**Éric Vidal**, remarquable bénévole auprès de la pétanque saint-christolaise et du Téléthon.
S'est enchaînée la présentation des ados du **Conseil des Jeunes** qui ont à leur tour présenté leurs vœux aux administrés.

11 novembre à Vérargues

Lectures devant le monument aux morts à Vérargues

Repas des Aînés

Tangos, valses et paso dobles ont fait danser les aînés d'Entre-Vignes le samedi 19 novembre, à la salle des fêtes de Vérargues. Avec plus de 100 administrés attablés ce jour-là, la municipalité a offert une journée conviviale en réunissant les communes historiques de Saint-Christol et Vérargues.

*« **Nous avions une vingtaine de personnes de plus que l'an dernier** »* s'est d'ailleurs félicité Jean-Jacques Esteban, maire, entouré d'une dizaine de membres de son conseil municipal.
Animé par le duo ***Pierre Marie***, qui a enchaîné tout au long de l'après-midi les classiques de la jeunesse de nos seniors, le repas - si l'on en croit les retours, a été une belle réussite : "***Extra***!" a débriefé enthousiaste l'une des convives.
Pour les habitants de plus de 80 ans n'ayant pu ou pas souhaité participer, un colis a été distribué par notre équipe municipale.

Halloween

Le foyer de Vérargues a accueilli sorcières, fantômes et autres monstres gentils qui ont profité de la diffusion du dessin animé "Hôtel Transylvannie 3" et d'un bon goûter, offert par la municipalité.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Etat civil

Mariages

Magali CONGE et **Victor PENISI**	le 28 mai 2022
Léana BLOT et **Florent AUTHIE**	le 28 mai 2022
Chrystelle DE SOUSA et **David FENECH**	le 1er juin 2022
Ibtissam JABRI et **Jamal MAHJOUBI**	le 25 juin 2022
Laure TRAVER et **Emmanuel CLERC**	le 06 août 2022
Mélanie DEVILLIERS et **Jason SCHAUB**	le 24 sept. 2022
Amandine RUY et **Robin SALVATI**	le 1er oct. 2022
Marie CANTEL et **Thomas KURZAWA**	le 28 oct. 2022

Naissances

Noah ROVETTO	le 2 janvier 2022
Léon DONNAT	le 27 janv. 2022
Alba SAINT-MARTIN	le 23 juin 2022
Sacha CASTERAN	le 25 août 2022
Sombiniaina ANDRIAMIHAMISOA	le 25 août 2022
Zélie BISCHEL	le 29 août 2022
Elio RUIZ	le 21 sept. 2022
June COLE	le 1er oct. 2022
Haley LESAUNIER	le 09 oct. 2022
Rose PISANI	le 25 nov. 2022
Léandre GROS	le 8 déc. 2022

Décès

Robert CONGE	le 2 janvier 2022
Louis COULET	le 17 janv. 2022
Martine CARABASSE	le 23 janv. 2022
Francis SERRANO	le 18 fév. 2022
Louis ANDRE	le 5 mars 2022
Michel FAIVRE	le 18 mars 2022
Renée ROBERT	le 22 mars 2022
Viviane BLANCKEMAN	le 2 avril 2022
Marie PAGAN GARCIA	le 10 avril 2022
Michel BONIN	le 29 avril 2022
Bernard VIDAL	le 5 mai 2022
Magali CHERBONNIER	le 22 mai 2022
Francine FEDIERE	le 23 juin 2022
Arduino COSTANTIN	le 13 juillet 2022
Christian JULIEN	le 27 juillet 2022
Stéphane TRITZ	le 28 juillet 2022
Jean-Paul CLAUSON	le 17 août 2022
Marie-Reine SOULIER	le 12 sept. 2022
René BRETAGNON	le 7 oct. 2022
Francis RUIZ	le 23 oct. 2022
Étienne LAURENT	le 9 nov. 2022
Dany CYRILLE	le 13 nov. 2022
Albert JOLY	le 26 nov. 2022
Michel GAVANON	le 27 nov. 2022
Noëlle VAGNY	le 23 nov. 2022
Jean CUGAT	le 25 déc. 2022
Roger BALY	le 30 déc. 2022
Nicole PELETINGAS	le 11 janv. 2023

1 fois par semaine pendant 12 semaines,
1 séance de 2h avec un groupe jusqu'à 20 seniors

- BILAN E-SANTE SENIOR
- CUISINER SAINEMENT A LA DECOUVERTE DES SAVEURS
- TRAVAILLER SA MEMOIRE A COURT TERME
- TRAVAILLER SA MEMOIRE A LONG TERME
- PRENDRE SOIN DE SON COEUR
- PROMOTION DE L'ACTIVITE PHYSIQUE
- GESTES DE PREMIERS SECOURS
- HABITAT ET AUTONOMIE AU DOMICILE
- BIEN ETRE ET ESTIME DE SOI
- L'ALIMENTATION A DECOUVERT
- UN SOMMEIL DE REVE
- JOUONS AVEC NOS 5 SENS (Option 1)
- INTERNET OUTIL INDISPENSABLE (Option 2)
- LOTO QUIZ SANTE (Option 3)

Une parution à effectuer dans notre prochain n° ?
Envoyez vos informations à
lafeuille@entre-vignes.fr

Halte aux incivilités !

Pour que notre commune demeure un endroit où il fait bon vivre, nous remercions les propriétaires de chien de bien vouloir être attentifs lors des promenades de leurs animaux. En effet, malgré plusieurs rappels au civisme dans les colonnes de "La Feuille", il est encore trop fréquent de retrouver nos rues souillées par des déjections canines.

Une sortie pour les Seniors d'Entre-Vignes

Le mois de septembre a bien débuté pour les aînés de la commune. Grâce à une collaboration entre l'association Loisirs seniors, le CCAS d'Entre-Vignes et le Conseil Départemental de l'Hérault, ils ont pu profiter d'une sortie culturelle sur Montpellier avec au menu : **une visite guidée du centre historique de la ville** dont certains lieux habituellement fermés au public comme les bains Turcs ou des hôtels particuliers. La marche ouvrant l'appétit, un bon repas leur était réservé dans un hôtel du centre avant de repartir en balade digestive vers le **Château de Flaugergues**, petit bijou du XVIIe siècle avec ses tapisseries Flamandes, ses meubles authentiques et son parc magnifique.
Les membres du CCAS espèrent réitérer ce type de sortie prochainement, qui devrait être accueillie avec plaisir si l'on en croit les échos positifs à l'issue de cette journée.

Recensement militaire Service national

Les jeunes filles et garçons nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2007 doivent se faire recenser en mairie dès la date anniversaire de leurs 16 ans.
Pour ce faire, ils doivent se munir de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.
Ceux qui ont plus de 16 ans et n'auraient pas encore fait la démarche peuvent à tout moment venir régulariser la situation. Cette démarche est nécessaire et indispensable car l'attestation qui leur sera remise est utile pour toute inscription future à un examen ou pour l'inscription au permis de conduire.

Ce n'est qu'un au revoir

Après quatre années de bons et loyaux services auprès de notre collectivité, Françoise Romiguier quitte son poste. Quelques jours à peine après le début de cette année 2023, c'est une nouvelle aventure dont elle va pouvoir profiter ! Pas question toutefois de se la couler douce, a-t-elle confié, lors du pot de départ organisé par ses soins auxquels se sont retrouvés de nombreux membres du personnel – dont une bonne partie de ses collègues à qui elle manque déjà - et des élus.
Nous lui souhaitons une bonne continuation !

Travail commun sur les festivités

Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour préparer les animations estivales, la **commission associations et festivités** a tenu les samedis 7 et 28 janvier des réunions ouvertes à tous dont l'objectif était de lancer un travail commun autour des festivités locales avec pour projet phare la fête votive de Saint-Christol.
Une quinzaine de personnes motivées pour impulser une nouvelle dynamique à ces quelques jours festifs de juillet ont participé et ont été relativement unanimes quant à leurs attentes pour une fête qui se doit d'être un évènement intergénérationnel avec des animations pour tous. Les membres d'associations aguerris et d'ores et déjà impliqués dans la vie locale, conscients de la charge de travail qu'est l'organisation d'un tel évènement, n'ont pas hésité à assurer les plus jeunes "la relève" de leur soutien, car progressivement ce sera à eux de reprendre le flambeau.

Les chiffres officiels de l'INSEE,

Reçus récemment, ils indiquent que **le nombre d'habitants est de 2 170** pour Entre-Vignes.
1 625 personnes sont à ce jour inscrites sur la liste électorale.
Les agents administratifs ont préparé **1 baptême civil et 33 recensements militaires**.
Durant l'année qui vient de s'écouler, la commune a enregistré **16 mariages, 5 PACS et 11 naissances**. A ce titre, nous renouvelons toutes nos félicitations à ces nouvelles familles.

Nous avons également une pensée pour tous ceux qui souffrent de maladie, qui sont dans la précarité et ceux qui nous ont quittés, hélas parfois prématurément. Nous renouvelons toutes nos condoléances aux familles.

Nous saluons également les nouveaux arrivants auxquels nous souhaitons la bienvenue dans notre dynamique commune.

Des services utiles à tous !

Vous avez été très nombreux cette année à profiter des services de qualité de la commune :

• **L'Agence Postale Communale** avec une amplitude horaire importante (Tous les jours : 9h à 12h et 16h à 18h30) et une ouverture le samedi matin en semaine paire a reçu 9131 personnes cette année.

Cette agence a même un rayonnement assez vaste puisqu'environ 40% de sa fréquentation est réalisée par des personnes de villages voisins.

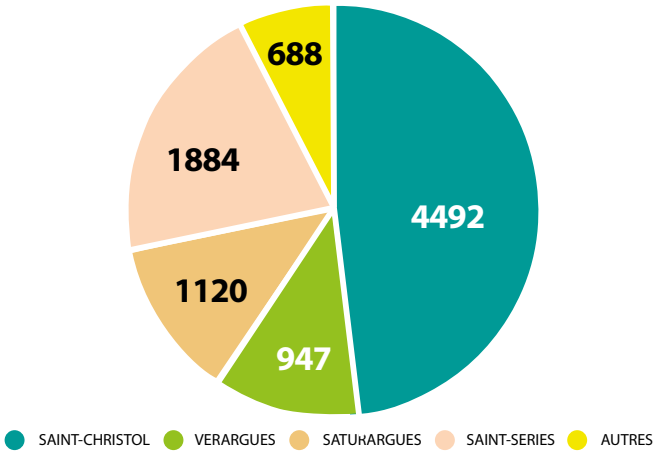

• **L'îlot numérique** totalement gratuit, est mis à disposition de tous aux horaires d'ouverture de l'agence pour vos démarches dématérialisées. Il a été utilisé environ 25 fois par mois cette année, pour 95% des cas par des administrés locaux.

• Après la création de la commune nouvelle, les **2 accueils mairie de Vérargues et de Saint-Christol** ont été conservés.

En 2022, la mairie de Saint-Christol a reçu 1102 visites et 2562 appels. Quant à Vérargues ses 2 permanences par semaine ont permis la visite de 157 personnes et la prise en charge de 272 appels.

• La commune bouge également au niveau de l'**urbanisme.** Cette année 10 permis, 3 permis modificatifs et 64 déclarations Préalables de Travaux ont été déposés.

• La commune de Saint-Christol, située sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, possède un **petit logement destiné aux pèlerins**. Cette année, ce ne sont pas moins de 387 d'entre eux (contre 130 en 2021) qui ont fait escale dans notre commune.

Consultez les comptes rendus des conseils municipaux sur :
entre-vignes.fr/Conseils-Municipaux-

ENTRE-VIGNES

Oui dynamique, parce qu'

ENTRE-VIGNES

C'est :

2 journaux municipaux
La Feuille, *1 fois par trimestre*
L' Agenda, *tous les derniers jeudis du mois*

1 Voie douce
1 Voie verte

1 agence postale communale
2 accueils mairie

1 hébergement pèlerins

2 composteurs de déchets
1 à Saint-Christol
1 à Vérargues

1 médiathèque
à Saint-Christol
1 point lecture
à Vérargues

1 aire de lavage
pour les agriculteurs

Des caves et des domaines viticoles

8 assistantes maternelles
6 à Saint-Christol
2 à Vérargues

2 écoles
1 accueil périscolaire
1 accueil de loisirs intercommunal

1 pépinière

1 pôle sanitaire et social
Ateliers « Bien vieillir »

Des artisans, des commerçants,
1 café,
1 restaurant

1 pharmacie

Des professionnels de santé
Docteurs, dentiste, kinés, orthophoniste, infirmières

1 Distributeur Automatique de Billets

Des structures médicales spécialisées
La Clinique Stella à Vérargues
Le Foyer d'Accueil médicalisé
La Bruyère à Saint-Christol

3 emplacements de taxi

30 associations

Des pensions pour animaux
Chiens, chats, chevaux

Des salles
publiques et privées,
1 arène,
des espaces de loisirs

Concessions funéraires

Un logiciel de gestion des cimetières de Vérargues et de Saint-Christol va être très prochainement en fonction.
Lors des récupérations des données sous format papier, tous les renseignements n'étaient pas présents notamment le nom et le contact des ayant-droit de certaines concessions anciennes. Ces éléments sont très importants pour la gestion des cimetières, notamment en cas de dégâts sur les concessions. Les administrés sont priés de se rapprocher des accueils mairie afin d'enregistrer ces éléments.
Par ailleurs, nous vous rappelons que toute intervention sur un tombeau ou une concession *(gravure, pose de caveau, peinture, pose de plaque, nettoyage...)* doit au préalable être validée par la mairie. Un document est à disposition aux accueils de Vérargues et de Saint-Christol.

Le cimetière à Saint-Christol

Agenda municipal

Vous êtes une association ou un professionnel d'Entre-Vignes et vous souhaitez annoncer un évènement dans notre agenda mensuel, rien de plus simple !
Il vous suffit d'adresser un mail à lafeuille@entre-vignes.fr avant le 25 du mois précédent.
Ne seront annoncés que les évènements ouverts au public.
Aucune annonce commerciale ne sera acceptée.

Pour recevoir 'La Feuille' en format numérique PDF

Merci d'en faire la demande par courriel à : communication@entre-vignes.fr
Précisez l'adresse de messagerie électronique sur laquelle vous souhaitez recevoir les fichiers. Cette information ne sera utilisée qu'à cet effet.
Vous pouvez également consulter 'La Feuille' sur le site officiel de la commune : entre-vignes.fr/-lafeuille-

Local des Jeunes

Depuis le mercredi 11 janvier le **"Local des Jeunes"** est officiellement ouvert. Aménagé dans l'ancienne bibliothèque Raymond Castans à Saint-Christol, cet espace destiné à accueillir les ados de la commune a été pensé et agencé de concert avec eux : baby-foot, jeux de société, livres et même une console y sont à leur disposition.

Sous l'œil bienveillant de **Jean-Dominique Constant**, le coordinateur enfance, jeunesse et famille, ils pourront s'y retrouver sur différentes plages horaires à savoir :
- en période scolaire le mercredi des semaines paires de 15h à 18h
- le vendredi des semaines impaires de 17h30 à 20h30.
Pendant les petites vacances l'accès sera possible :
- la première semaine tous les jours de 14h à 18h
Sur les vacances d'été :
- première ainsi que la dernière semaine de congés, de 14h à 18h.
La présence des enfants sur le local sera toujours encadrée par un ou plusieurs adultes référents et une fiche de renseignements ainsi qu'une assurance responsabilité civile en cours de validité seront nécessaires pour le fréquenter.

Réel parallèle au **Conseil des Jeunes** lancé il y a plus d'un an maintenant, qui rassemble de manière ponctuelle les enfants du CM1 à la terminale pour la mise en place de projets, ce Local des Jeunes est accessible seulement à compter de l'entrée en 6ème.
Imaginée à destination des enfants d'Entre- Vignes, ces derniers auront la possibilité s'ils le souhaitent d'y convier des connaissances extérieures dont ils seront alors responsables.

Contact 07.83.61.16.55 ou par mail alp@entre-vignes.fr

FOCUS DU MOIS

Nos auteurs locaux

Sandra Frus

Il était une fois une amoureuse de la nature, de la Camargue et de ses traditions. Une passionnée qui nourrissait secrètement un rêve, celui de faire émerger un jour de son coup de pinceau un album destiné à la jeunesse. Ainsi naquit **le Veau Vert** de l'imagination de Sandra Frus.
L'artiste a beaucoup croqué, dessiné son personnage sous tous les angles, afin de s'imprégner au mieux du futur visage de ce héros atypique et en comprendre les volumes. Après ses premières esquisses, la rencontre avec Esméralda « sa muse » et le début des planches définitives, le besoin s'est fait ressentir de modeler son personnage dans le but de mieux le visualiser. C'était juste avant le naufrage de la pandémie, une période très compliquée pour Sandra.
Enfin, le projet a abouti en 2022. Un ouvrage dans lequel la graphiste professionnelle a mis beaucoup de cœur, avec une volonté de trouver une échappatoire à son activité initiale en se dirigeant vers de la création pure. Le clin d'œil du Veau Vert à son homonyme la ville de Vauvert, d'où l'oncle de Sandra - qui a écrit les textes - est originaire, n'aura pas échappé aux locaux.
Destiné à un public enfantin, le livre contient de nombreux mots régionaux, d'occitan, du parler de la bouvine. Un lexique a été établi intentionnellement pour promouvoir la culture de notre région.
Souhaitons une longue vie à ce Veau Vert, dont les péripéties à travers les prés du Cailar se poursuivront peut-être, souhaitons- le, dans un second opus.

"Le Veau Vert de Camargue veut retrouver sa maman", 12 €, est en vente dans les meilleures librairies, points presse de la région et sur le site de l'éditeur : editionsansouire.fr
Pour une dédicace, joindre l'auteur au 06 107 107 61

Jacques Sauvaire

Après 7 ans de labeur, Jacques Sauvaire peut enfin savourer la satisfaction du travail accompli : son récit
"Saint-Christol et Vérargues, identité et partage au sein d'Entre-Vignes" est désormais disponible.
Originaire d'une famille à Saint-Christol depuis plusieurs générations, Jacques a pendant 12 années mis ses compétences au service de la commune en tant qu'élu. Pour ce livre riche en informations, il a en partie puisé dans ses écrits passés, publiés dans le mensuel local car les archives communales et départementales sont maigres, voire inexistantes antérieurement à 1904.
La mise en avant du patrimoine au sens large a la part belle dans cet ouvrage, avec pour volonté d'attirer l'attention des habitants d'Entre-Vignes sur la richesse de ce qui les entoure, qu'il s'agisse du patrimoine bâti mais aussi vigneron, de la beauté des paysages, de notre terroir singulier ou encore de notre patrimoine immatériel avec les coutumes, les traditions...
Jouant ici un rôle de transmetteur, l'enfant du village offre une trace écrite là où elle pouvait faire défaut.

Le livre est en vente à l'agence postale communale à St-Christol, 20 €.
Pour une dédicace, demander à l'accueil.

CULTURE & PATRIMOINE

Le Cycle Romantique

D'octobre et janvier, la Médiathèque "La Maison du Bailli" a accueilli un cycle autour des quatre éléments romantiques. Une saga animée par le musicien de talent Bastien Crocq, venu raconter de manière inédite Beethoven, Schubert, Chopin et Brahms. Anecdotes, récits de vie, il a embarqué les spectateurs à l'époque de ces génies de la musique, retraçant des parcours parfois chaotiques mais tellement enivrants.
Le bouche à oreille et la qualité de la prestation faisant sans doute leur effet, la fréquentation de la salle capitulaire est montée crescendo au fil des semaines.

Sa voix résonne

Art de Rue

Résultat du concours photo

Pour la deuxième année consécutive, le concours photo **"L'œil et le Cœur"** a animé Entre-Vignes. Le jury a rendu son verdict et les lauréats ont été félicités à l'occasion d'une remise des prix intimiste à la Médiathèque "La Maison du Bailli", le 22 septembre. Le thème **"Portrait(s) de nos communes, l'humain et la pierre"** a mobilisé de nombreux photographes amateurs avec une trentaine de clichés à départager.
"Près de 150 votes ont été comptabilisés" s'est félicitée Karine Lunardi, déléguée à la Culture sur la commune *"nous remercions l'ensemble des votants avec un clin d'œil à Anne- Hélène Elias, qui a mobilisé parents et enfants du centre de loisirs".*

En présence de Dominique Gury, Président de l'union régionale d'art photographique Languedoc, Président de Photos Passion 34 à Baillargues et Président du jury du Concours "l'Œil et le Cœur" et de Yolande Golendorf, déléguée Culture de Boisseron et coordinatrice du concours, le prix jeune public a été attribué à Aude Dupuy de la Grandrive pour "A fleur de peau".

Le coup de cœur du jury ainsi que le prix du public ont respectivement été attribués à Virginie Olivier et Mila Combe avec "Sa voix résonne" : une véritable affaire de famille puisqu'il s'agit de la mère et la fille et que c'est Ruben, le jeune frère qui a servi de modèle à sa maman pour "Art de Rue" !

A fleur de peau

INFOS ASSOS

Comité des fêtes de Vérargues

Olympiades 2ème édition

Les épreuves sportives de la 2ème édition des Olympiades d'Entre-Vignes, concoctées par le Comité des Fêtes de Vérargues, ont eu lieu le 10 septembre 2022 à la Plaine des Sports de Saint-Christol.
Au programme : rugby, improvisation théâtrale, tennis, football, équitation, yoga et gym pour une quarantaine d'équipes.
"Encore merci à tous les participants de ces secondes Olympiades : ce sont près de 70 personnes qui se sont régalées avec les activités. Merci aux 7 associations qui sont venues partager leur passion et à tous ceux qui ont permis que cette belle journée puisse avoir lieu ! Rendez-vous en septembre 2023 pour la suite des aventures…" a débriefé **Olivier Caillet**, Président.
Animateur de la soirée musicale, le **groupe Spain** a déployé son talent sur scène en proposant une belle prestation, invitant les plus vaillants à terminer leur marathon du jour sur la piste de danse avec en prime un beau feu d'artifice !

Séance de yoga en plein air

La soirée cowboys et indiens

du 26 novembre à la salle des fêtes de Vérargues fut une sympathique réussite.

Les improximatifs

Partenariat entre le Comité des Fêtes de Vérargues et Les Cigales du Grésas. Une soirée sous le signe de l'impro, ou à peu près… A la salle des fêtes de Vérargues le 4 février.

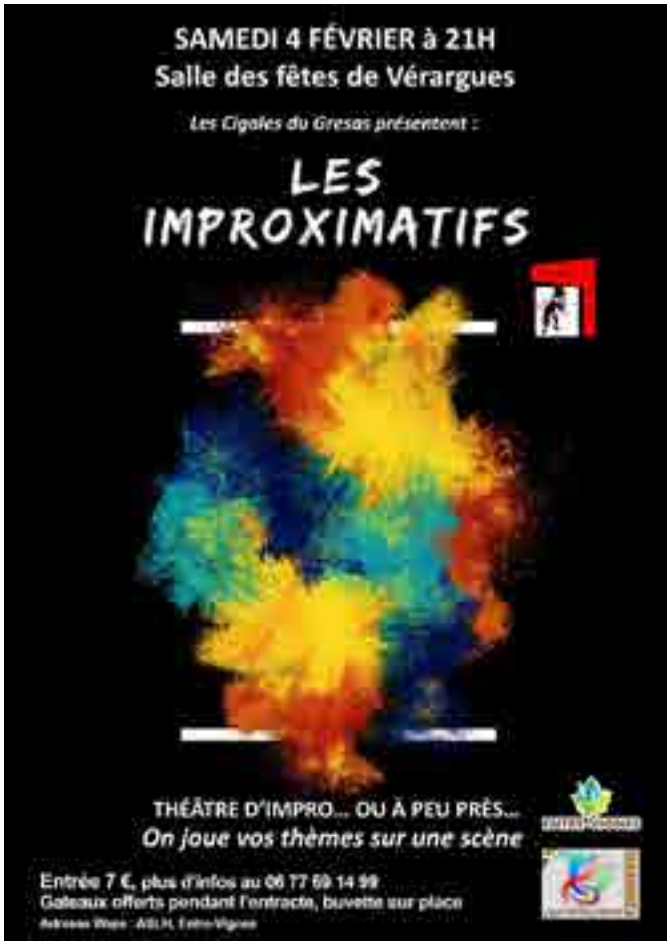

Loisirs Seniors

Les adhérents des Loisirs Seniors d'Entre-Vignes se sont retrouvés pour leur assemblée générale dans la salle polyvalente de Saint-Christol le mercredi 4 janvier 2023 avec une très bonne participation et un quorum largement atteint.
Le président a tenu à ouvrir la séance par une minute de silence, en mémoire des personnes disparues au cours de l'année avant que le secrétaire et le trésorier ne fassent le point sur l'année écoulée et les projets a venir.
La séance a été clôturée autour d'une bonne galette des rois, arrosée d'un vin blanc de Saint-Christol !
A l'an que ven.

Infos paroisse

Église de Saint Christol
- Messe chaque 3e dimanche du mois à 11h.
- Ouverture de l'église et accueil chaque 3e samedi du mois de 11 à 12 h avec réception de vêtements collectés au profit du Secours Catholique.

Église de Vérargues
Messe le 1e samedi du mois à 18 h.

La kermesse de rentrée des Scoubidous

Le vendredi 16 septembre 2022, l'APE Les Scoubidous a proposé une kermesse aux enfants des écoles maternelle et élémentaire de Saint-Christol.
C'est dans la cour de l'Espace Castan que tout a été installé par les bénévoles de l'association, désireuses de créer un moment de convivialité entre les familles. *"L'idée est que les nouveaux arrivants puissent tisser du lien lors de cette soirée"* a indiqué **Elsa Fontanet**, l'une des Présidentes. Avec une dizaine de jeux en bois à disposition et un atelier maquillage sous les pinceaux de deux mamans habiles, il y en avait pour tous les goûts *"les retours sont très positifs"* s'est félicitée **Stéphanie Escriva**, co-présidente. Une partie de l'équipe enseignante a également pris le temps de participer à cette agréable soirée, l'occasion de revoir certains anciens élèves désormais collégiens.

Les Amis de la Baragogne

Balade nocturne

En partenariat avec le Domaine Cante Vigne et la municipalité les Amis de la Baragogne ont organisé le 31 octobre une balade nocturne contée. L'animation a rapidement affiché complet, conduisant une belle troupe pour deux heures de marche familiale au son des contes de Martror, Festa dels morts, proposés par le Théâtre des Origines qui s'est ensuite réchauffée avec les vins du Domaine.

Collectage carnaval

Les Amis de la Baragogne collectent les souvenirs des carnavals mémorables que vous avez vécus. Confiez-leur vos photos, vidéos, témoignages écrits…
Ils proposent même venir à votre rencontre afin de comprendre au mieux ce qui s'est passé sur notre village il y a plus ou moins longtemps.
Tous les supports sont à déposer à la Médiathèque *"La Maison de Bailli"* à Saint-Christol avant le 10 février 2023, en notifiant votre nom et votre adresse à laquelle ils vous seront restitués.
Tout ce recueil sera présenté lors d'une soirée cabaret le vendredi 10 mars 2023.
(Voir Affiche page suivante)

Soirée des 13 desserts

A Cha Pau, c'est un trio étincelant composé de Rachel, Anabelle et Rosalie, mère et filles, qui ont proposé un mescladis de chants, d'histoires, de danses... une Santonade.
Le 17 décembre elles ont enchanté la salle polyvalente et les nombreux convives ayant répondu présent à l'appel des 13 desserts. Une belle soirée partagée en famille ou entre amis
.

Réveillon de la Saint-Sylvestre

L'association a organisé conjointement avec le Club Taurin Lou Ferri le réveillon du jour de l'an. Une belle réussite si l'on en croit les participants, qui ont enflammé la piste de danse.
(Voir photo en couverture)

L'assemblée générale

de l'association s'est tenue ce dimanche 15 janvier. Pas de changement majeur au niveau du bureau dont Bertrand Gros conserve la présidence mais une arrivée avec Laure Meynaud en qualité de secrétaire adjointe. Le bilan moral et les comptes ont été approuvés et les nombreux projets de 2023 ont été présentés.

Sortie d'hiver du Club Taurin Lou Ferri

Le 15 janvier, le Club Taurin Lou Ferri partait en vadrouille avec une partie de ses membres à Aureille, dans les Bouches-du-Rhône sur les terres de la **Manade Gillet**.
Dans les rangs des participants, oh surprise, une poignée de dames... une vraie révolution pour l'association centenaire.
Prochaines dates à retenir le 17 mars pour un loto et le 18 mars pour l'assemblée générale.
(Voir photo en couverture)

Les Poussins

Avec une Présidente fraîchement élue en la personne de **Valérie Bézard**, Les Poussins ont organisé le 11 décembre dernier le Noël de l'association...

« Quel bonheur pour nous les Assistantes Maternelles de pouvoir enfin recevoir parents et enfants pour le passage du Papa Noël. Une matinée merveilleuse avec un spectacle de marionnettes trop mignon présenté par **Annick et Valou** avant l'arrivée du **père Noël** notre gentil... Merci beaucoup... Accompagné d'un **petit lutin incroyable** ! Distribution de cadeaux et photos extraordinaires grâce à **Cyril**, photographe épatant... Merci infiniment. La généreuse tombola, cette année magique avec 18 lots gagnés pour tous, waouh ! Nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous ont aidé, donné : nous avons été gâtées. Pour finir un apéritif dînatoire bien sympathique, de la joie des sourires des remerciements.... nous assistantes maternelles, sommes très heureuses d'avoir passé un si beau Noël des Poussinous !! Et pour terminer, merci à la municipalité d'Entre-Vignes d'avoir mis à notre disposition la salle polyvalente...
Sages comme des images chaque poussin, poussinette est reparti avec papa et maman, le cœur rempli d'étoiles brillantes. A l'année prochaine ! ».

Opération Bambey

Comme chaque année en septembre, Opération Bambey a organisé son vide-grenier. Malgré quelques désistements de dernière minute, l'association s'est consolée en accueillant des amateurs déçus par l'annulation de manifestations voisines.
Le soleil a pointé son nez tôt dans la matinée et avec lui un public connaisseur et averti venu faire des affaires… Échanges, partages, joie et bonne humeur pourraient être un beau résumé de cette journée pour laquelle Opération Bambey remercie vivement toutes les personnes y ayant contribué de près ou de loin.

L'association a tenu son assemblée générale le 14 janvier au cours de laquelle les membres actifs ont confirmé la bonne gestion des comptes et se sont félicités de leur contribution à l'agrandissement du dispensaire de Bambey, ce qui évitera désormais, lors d'épidémies, de mettre les malades dans un couloir ou sur une coursive.
Démissionnaire, le bureau a été réélu pour 2023 comme suit :
Présidente : Danielle Monjon
Trésorière : Denise Bertrand
Vice-trésorière : Anne-Marie Conge.
Secrétaire : Anne-Marie Loustaleau
Vice-secrétaire : Marlène Bertand

Pour l'année à venir Opération Bambey maintiendra ses animations habituelles (loto, vide-grenier) et reconduira le rallye-promenade, très apprécié des participants en 2022.
L'association espère également intégrer des jeunes afin qu'ils soient source de proposition.

Tournoi d'échecs

Le dimanche 22 janvier s'est déroulé à la salle des fêtes de Saint-Christol le premier Open d'échecs "Diagonales".
Organisé par l'association sommiéroise **l'Echiquier du Vidourle**, l'évènement a rassemblé plus d'une quarantaine de joueurs dont de nombreux jeunes d'Entre-Vignes. Thomas Delaplace, l'animateur s'est déclaré très satisfait de la réussite de cet évènement.

Cours hebdomadaires à la salle du rez-de-chaussée de La Poste le mercredi matin de 10h30 à 12h.

AFFICHEZ-VOUS
dans 'La feuille'

5 formats Pub à votre disposition :
Pleine page, 1/2 page, 1/4 page,
1/8 page, Bandeau.
Contactez la mairie : 04 67 86 01 09
lafeuille@entre-vignes.fr

TRIBUNE CITOYENNE

Les élus de la liste Saint-Christol et Vérargues Autrement

Aujourd'hui nous reprenons notre plume. A l'heure de toute restriction budgétaire et à l'antigaspi la diffusion de "La Feuille" au trimestre nous parait très bien ancré à la bienveillance et la mise en place de "L'agenda" permet l'information et le dynamisme des associations à animer notre commune.
Dans la précédente parution de juillet, le compte de gestion relate des projets nécessaires pour la commune, un investissement conséquent et certains nécessaires à la vie communale.
Cependant nous souhaitons que le dossier de la sécurité routière portant sur la traversée du village de Saint-Christol soit une priorité dans l'énumération de ces fiches. Nous ne reviendrons pas sur cette importance déjà exprimée dans les précédentes colonnes de "La Feuille". Nous suggérons fortement une réunion publique afin de consulter et d'impliquer les habitants dans ce projet de sécurisation et d'aménagement de leur cadre de vie. Ne serait-il pas quelques écrits lus auparavant : de concrétiser, de construire, de valoriser, de renforcer les liens… de cultiver une évidence.
Nous présentons nos meilleurs vœux à chacun et chacune.
Les élus Les élus de la liste *Saint-Christol et Vérargues autrement* : Laurence PIEYRE, Anne VERGNET et Jacky URSCH.

Dans le numéro 8 de "La Feuille", les élus de la liste *Saint-Christol et Vérargues autrement* mentionnaient que Monsieur Robert Conge était à l'origine de la construction de la salle polyvalente de Saint-Christol.
A la demande de Madame Van Perbeghe née Boissier, fille de Monsieur Jean Boissier élu à la tête de la commune historique de Saint-Christol pendant 20 ans, il est ici précisé que cette réalisation d'envergure à l'époque a eu lieu sous le mandat de Monsieur Boissier.

ENTRE-VIGNES, Cultivons l'évidence

L'année 2022 a vu le grand réveil de l'inflation, la hausse durable et généralisée des prix qui bouleversent le quotidien et poussent quelquefois à dessiner des contours d'horizons nouveaux.
La commune d'Entre-Vignes est bien sûr aussi impactée par ces difficultés. Mais malgré tout, grâce à une gestion financière raisonnée, nous poursuivons en parallèle l'avancée de nos cinq projets structurants : une crèche de 20 places, un espace associatif et culturel au niveau de l'ancienne gare, un pôle médical et paramédical, la modernisation des réseaux et la nouvelle station d'épuration de Vérargues, la traversée du village de Saint-Christol. Aucune hiérarchisation n'est privilégiée, chaque commission communale travaillant indépendamment et simultanément sur sa thématique. En ce qui concerne la traversée de Saint-Christol (sécurisation routière et piétonne, enfouissement des réseaux), les études en cours nécessitent un travail commun et coordonné entre le Conseil Départemental de l'Hérault, le CAMMAOU, le SIERNEM, Hérault Énergies et la commune. La première phase des travaux est prévue à compter du 1er semestre 2024. Des réunions d'échanges et de concertation seront organisées afin de valider un projet commun.

En effet, la municipalité est consciente qu'une bonne communication avec les administrés est indispensable. C'est cette volonté d'informer les habitants qui a poussé la commission communication à donner naissance à "L'agenda" feuillet mensuel, qui vient en complément de "La Feuille" (bulletin trimestriel) et de l'affichage.

C'est ensemble que nous devons façonner le présent pour qu'il devienne NOTRE futur.

Vérarguois, Saint-Christolains,
'LIBRE EXPRESSION' est une rubrique qui vous appartient !
Si vous avez des propositions de textes, poèmes, dessins... N'hésitez pas à contacter la mairie.
Tél : 04 67 86 01 09 ou : lafeuille@entre-vignes.fr

Tarifs publicitaires de La Feuille

La mairie d'Entre-Vignes publie régulièrement son journal "La Feuille" à destination de ses habitants dans le but d'informer des évènements à venir, des actualités communales et associatives et des services disponibles dans la commune. La collectivité est régulièrement sollicitée par les acteurs économiques locaux pour procéder à l'insertion d'annonces publicitaires afin de faire connaître leur activité commerciale. Pour ce faire, le conseil municipal a défini des tarifs adaptés :

Dimension	1 passage	4 passages par an *(aléatoire)*
1/8 de page	20€	70€
1/4 de page	30€	110€
1/2 page	50€	180€
1 page	200€	
Publi-reportage 1 page intérieure	200€	
Majoration de 30% pour les entreprises extérieures à la commune		

Pour quelles raisons, ne puis-je pas librement construire une habitation, alors que je suis propriétaire ?

La cabanisation :

- DANGER — expose les personnes aux risques forts d'inondation et de feux de forêts très présents dans le département, sans possibilité d'intervention des services de secours (accès difficile, habitation non légale et par conséquent non connue) ;
- dégrade les espaces naturels, agricoles ou forestiers ainsi que les paysages et favorise la pollution des sols et de l'eau (déversement d'eaux usées, absence de collecte de déchets...) ;
- gaspille les terres agricoles (pollution, pression foncière, mitage...) et réduit les capacités de production et d'alimentation de la population ;
- favorise les risques sanitaires et sociaux (habitat indigne et insalubre, absence de réseau d'eau potable, d'assainissement...) ;
- peut engendrer des départs de feux et entraîner des dégâts considérables ;
- constitue un sentiment d'impunité et d'iniquité entre citoyens, face à la loi.

Qu'est-ce que la cabanisation ?

Toute construction ou installation d'un habitat permanent ou occasionnel, sans autorisation, en espace inconstructible naturel, agricole ou forestier est prohibée.

Maisons, villas, mobil-homes, caravanes, chalets, yourtes, tinyhouses... implantés sur une parcelle inconstructible, constituent des infractions aux législations existantes en matière d'urbanisme, de santé, d'environnement ou de fiscalité.

La cabanisation est un délit pénal.

Contacts utiles

LA COMMUNE
pour connaître le réglement de l'urbanisme.

LE NOTAIRE
pour obtenir tous renseignements utiles avant l'achat d'un terrain (légalité des constructions, servitudes, risques...)

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
pour connaître les règles particulières en tant qu'agriculteur.

© DDTM 34 & Wikimedia Commons
(GMason, Küste, Marcin Konsek)

PRÉFET DE L'HÉRAULT

Chambre des notaires de l'Hérault

LUTTE CONTRE LA CABANISATION

Projet d'achat de terrain en espaces naturels, agricoles ou forestiers

Avant :
Je me renseigne sur mes droits et obligations

Les bons réflexes avant d'acheter un terrain en espaces naturels, agricoles ou forestiers

Afin de ne pas se retrouver dans une situation illégale et risquer d'être condamné par le juge à démolir son habitation et/ou remettre en état la parcelle sous astreintes journalières :

- renseignez-vous sur les **droits, obligations et prescriptions** en matière d'urbanisme qui s'appliquent à la parcelle ;
- vérifiez que la construction ou la présence d'un habitat temporaire ou permanent est bien **légale**, même si le terrain est déjà habité ;
- assurez-vous qu'il n'y ait pas de **procédure en cours** et/ou une **condamnation déjà prononcée**.

Les notaires et la commune sont là pour vous apporter ces informations afin d'acheter en connaissance de cause. Gratuitement sur simple demande, la commune vous délivrera un certificat d'urbanisme qui vous permettra de connaître la réglementation du terrain et de savoir si l'opération projetée est réalisable.

Cas particulier

Être agriculteur ne donne pas un droit de construire en espace agricole. La nécessité de la construction pour l'exploitation agricole doit être dûment justifiée, et peut donner lieu à un **droit de construire par dérogation**.

Les peines encourues

Vous pouvez encourir des peines de prison, amendes, dommages et intérêts en plus de la remise en état du terrain et la démolition des ouvrages construits illégalement et ce, sous **astreinte journalière pouvant aller jusqu'à 500 euros par jour de retard**. Ces astreintes sont recouvrées par les services des impôts.

En cas de non exécution de la décision de justice, la démolition peut être réalisée par l'Etat à vos frais et risques.

À retenir

- Construire et procéder à des installations irrégulières est constitutif d'un **délit pénal** jugé devant un tribunal correctionnel ;
- le terme de **« terrain de loisir » n'existe pas en droit**. Il s'agit d'espaces agricoles, naturels et forestiers soumis aux règles d'urbanisme ;
- être voisin de parcelles cabanisées **ne donne pas le droit** de s'installer et/ou de construire et peut entraîner des poursuites judiciaires ;
- **le paiement des taxes locales ou le raccordement** aux réseaux publics ne signifient pas que la construction ou l'installation de caravanes, chalets, mobil-homes..., est légale ;
- l'acte de vente ne vaut pas autorisation à construire ;
- un bien à la vente, dans une agence immobilière ou sur un site de vente en ligne, ne signifie pas que le bien a été construit légalement ;
- si la parcelle que vous projetez d'acquérir est déjà occupée par une construction prescrite, vous n'aurez jamais le droit de modifier ou de rénover la structure existante (terrasse, toiture...) ;
- ce n'est pas parce que le terrain ou la construction a déjà été habité que l'habitation est autorisée ;
- construire illégalement sans autorisation d'urbanisme majore la taxe d'aménagement de 80%.